

Le Grand Castelou: un nouveau départ

En 1984, l'association "Tramontane" développe une activité de découverte du canal de la Robine, entre Narbonne et Port-la-Nouvelle, allié à la valorisation du site naturel de Ste Lucie. Début 2013, le Conservatoire du littoral et la ville de Narbonne décident de donner une envergure supplémentaire au Domaine de Castelou (570 ha) qui s'intègre dans les marais du Narbonnais sur plus de 1400 ha. Un projet de développement touristique intégré et cohérent avec les différentes politiques menées par les partenaires (Narbonne, Agglo Grand Narbonne, Conseil Régional et Général) va bientôt prendre forme. Situé entre Narbonne, avec son futur Musée de la Romanité, l'île de Ste-Lucie, réserve naturelle régionale, les fouilles archéologiques (découverte d'épave du IV^{ème} siècle, vivier à poissons, digue...) réalisées sur le site, le Domaine du Grand Castelou présente tous les atouts pour devenir un lieu touristique incontournable de la Narbonnaise (**Photo à la Une**). De plus, ce projet s'intègre dans la dynamique menée par le Parc Naturel marin du Golfe du Lion qui a, dans ses attributions, la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel maritime.

(voir chantier d'insertion de charpenterie de marine traditionnelle/Lettre T n° 477 du 1er octobre 2013).

"Sortir en Pays de Carcassonne": 3^{ème} édition

En 2011, le Pays, en collaboration avec la Mairie de Carcassonne et Carcassonne Agglo, créait un comité de coordination culturelle sur son territoire qui avait pour objectif de mutualiser les actions de communication, faciliter le travail des structures d'accueil et des hébergeurs. Cette démarche a abouti à la création de l'Agenda des manifestations touristiques et culturelles. Devant le succès (augmentation des fréquentations) et l'adhésion des organisateurs d'événements, le principe a été reconduit. La 3^{ème} édition vient d'être publiée et, fait nouveau, concerne la saison automne-hiver. Une période loin d'être sans intérêt touristique ou culturel puisqu'elle réunit sur tout le territoire du Pays, 250 manifestations, certes moitié moins que l'été, mais tout de même 3 manifestations par jour.

Dans tous les OTSI et autres lieux d'accueil. A télécharger sur www.payscarcassonnais.com



Carcassonne : charte pour une meilleure gestion des déchets

Les enjeux touristiques du développement durable sont à la fois liés aux nouvelles attentes des clientèles en matière de qualité environnementale mais également à l'indispensable préservation des sites. C'est pourquoi la gestion des déchets dans la Cité de Carcassonne qui accueille plus de 2 millions de visiteurs à travers 136 entreprises, est une préoccupation de tous. La CCI a conçu, en partenariat avec la Ville et les acteurs techniques concernés (Covaldem, Agglo, Centre des Monuments Nationaux, Bâtiments de France), une charte visant à améliorer la gestion des déchets dans l'enceinte de la Cité de Carcassonne. Ce document prescriptif symbolise une volonté d'engagement dans l'amélioration de l'environnement du site au profit du développement touristique. La CCI s'engage aussi à soutenir et accompagner les différents commerces de la Cité pour les pratiques en matière de gestion des déchets et à les ancrer dans la réalité technique, économique et sociale. (**Photo à la Une**)

Une mise en place progressive est prévue : fin 2013 amélioration de la gestion des déchets; début saison 2014 proposition de la Charte aux entreprises, attribution d'un macaron aux signataires; comité de suivi.



Le bimensuel du Tourisme, de la Gastronomie, du Patrimoine, de la Culture et de l'Environnement [es.co](http://www.es.co)
LANGUEDOC-ROUSSILLON GRAND SUD FRANCE EUROPE AILLEURS

■ La "Fête du vin primeur" a lieu le 19 octobre à la **cave de Fleury d'Aude** : vide-grenier, marché gourmand, visite de la cave, atelier dégustation, repas dansant (resa 04 68 33 61 21 – 25 €/p). Infos : www.communefleury.fr

■ **Expositions à Fleury d'Aude** : "Les vendanges à Fleury de 1900 à nos jours" jusqu'au 30 octobre à la Médiathèque; Peintures de Carole Bruniquel jusqu'au 29 oct à l'Office de Tourisme.

■ "Cascarilh de Dame Carcas", la **fête médiévale de Carcassonne** a lieu les 19 et 20 octobre : spectacles, démonstrations d'armes et de combats, tournois de chevalerie, ateliers de chants et de danse, jeu de piste, artisans... (www.tourisme-carcassonne.fr)

■ **La ligne Carcassonne-Paris** arrêtée depuis 2001 et relancée en décembre 2012 par la Cie Ryanair (Carcassonne – Paris/Beauvais), sera à nouveau interrompue le 4 novembre par baisse du taux de remplissage (50% en septembre). Cet hiver, l'aéroport de Carcassonne maintiendra cinq lignes de novembre à avril: Eindhoven, Bruxelles, Dublin, Liverpool et Londres.

■ **La collection d'art brut de Cerès Franco**, située à Lagrasse et riche de 1500 œuvres d'artistes du monde entier, a fait l'objet d'une donation au Musée des Beaux-Arts de Carcassonne qui a rénové un espace à cet effet, présente jusqu'au 27 septembre 2014 une partie de la collection sous le thème "Imagiers de l'Imaginaire" (04 68 77 73 70).

■ **Narbonne** a mis en place un **itinéraire balisé** au sol accompagné d'un dépliant gratuit "**Sur les pas de Charles Trénet**". Des clous à l'effigie du "Fou chantant" permettent d'aller à la découverte des souvenirs de l'artiste;

■ **Le Grand Narbonne** vient de réaliser un guide consacré à "**La Narbonnaise, surprenante Méditerranée**", destination labellisée en 2012 "Vignobles et Découvertes".

■ **Le musée "Amphoralis" à Sallèles d'Aude** a concocté un programme pour les enfants durant les vacances scolaires (29 / 31 octobre et 2 / 3 novembre) : fabrication de pièces en céramique, création du four, cuisson au bois et défournement... (www.amphoralis.com)

"Les Villages et Cités de caractère" se fédèrent

Depuis la création en 1989 de "l'Association des petites cités comtoises de caractère", de nombreux territoires se sont lancés dans cette démarche (Franche-Comté, Bretagne, Pays de Loire, Ardèche...). Elle vise à mettre en valeur des communes, porteuses d'une identité patrimoniale et paysagère, pouvant offrir un accueil touristique minimum (hébergement, restauration, services et commerces), des animations..., le tout dans le respect de l'environnement et une démarche de tourisme durable. Le Gard s'est positionné clairement dans ce projet de labellisation, initié par le CG et porté par l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques en partenariat avec d'autres services départementaux concernés. 11 villages ont candidaté pour obtenir ce label «Villages de caractère». Il s'agit d'Aiguèze, d'Aumessas, de Doubies, de La Roque-sur-Cèze, de Mialet, de Saint-Jean-de-Valérisclé, de Saint-Martial et de Sauve. Lussan, Barjac et Vézenobres ont déjà obtenu le label. La remise officielle du label à Barjac a été effectuée lors du premier rassemblement "Villages et Cités de Caractère" qui a vu l'AG constitutive de la Confédération, deux forums techniques, la réflexion sur les perspectives d'actions (**Photo à la Une**).

A noter que depuis février 2011, la marque protégée "Confédération Nationale et Internationale des Villages et Cités de Caractère" (CNIVCC) a été déposée. La Confédération accompagne les différentes structures « Villages et Cités de Caractère » qui souhaitent agir en réseau sur la valorisation du patrimoine, la sensibilisation des publics (collectivités territoriales, jeunes...), l'amélioration du cadre de vie des habitants et l'accueil de caractère pour les touristes.